

Procès-verbal - Comité de Direction
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN
Lundi 19 janvier 2015 - 18 h 30 - Gaïa

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, le comité de direction du CROS Limousin s'est réuni le lundi 19 janvier 2015 à 18 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAIA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

25 membres présents :

Mesdames Rima CAMBRAY, Sophie DESPLANCHES, Martine PREVOST, Médecin, et Patricia RAYMONDEAU, Messieurs Jean-Claude AVRIL, Michel BRISEMURE, Michel CHASTANET, Pascal CHATENET, Yvon DELCHET, Didier DEMAISON, Régis DUPERRIER, Jacques FAUGERAS, Régis FOSSATI, Jean-Jacques GOURDY, Maxence HYVERNAUD, Christian LAGRANGE, Lionel LASCOUX, Claude LEFEBVRE, Dominique MALCOTTI, Daniel MARCHAND, Alain MAUMY, Daniel PEZET, Yves PRADEAU, Michel TERREFOND, et Michel TOUCHARD.

6 membres excusés :

Messieurs Frédéric BEAUFFENY, François MARCELAUD, Clarisse ROUGIER (mission LCO), Jean-François TEYSSANDIER, Robert THOMAS et René VERVEY.

3 membres absents :

Messieurs Gregory DAUGERON, Didier HEBRAS et Emmanuel QUITTET.

Assiste à la séance en qualité de salariée :

Mathilde AUDRERIE, assistante de développement.

Le quorum étant atteint, le comité de direction peut valablement délibérer. Régis FOSSATI, Président, ouvre la séance à 18h30 et avant d'aborder l'ordre du jour de la réunion, adresse ses vœux aux membres du comité de direction et présente les trois nouveaux membres cooptés lors de la réunion précédente.

Il apporte quelques éléments d'information sur la campagne CNDS 2015. Ainsi, il souligne que la part territoriale est une nouvelle fois en baisse (- 4,3%) et précise que si on en déduit la part des actions spécifiques « Emplois », « Santé » et « Structures d'accès au Haut Niveau », la baisse sur la part « axes sportifs » est encore plus significative (de l'ordre de 13,2%). Il précise que le choix de la répartition de la subvention avec un lissage à moins 15%, identique pour l'ensemble des structures intermédiaires, a été décidé par la DRJSCS ; parallèlement, il est attendu des Ligues et comités régionaux une prise en charge de la coordination des actions sur le territoire qui devrait se traduire par l'établissement d'un projet territorial permettant une mutualisation des actions : celui-ci a pour but d'éviter le saupoudrage et ainsi, à termes, de diviser par deux le nombre de dossiers aidés. Régis FOSSATI a manifesté son désaccord avec une telle décision qui affaiblit les ligues et comités régionaux au moment où leur est demandé un travail supplémentaire.

Régis FOSSATI rappelle les prochaines dates clefs :

- 13 février : réunion de lancement de la campagne à la DRJSCS
- 17 et 18 février : réunion de présentation du nouveau dossier à Gaïa
- 23 mars : date limite de dépôt du dossier

❖ **Approbation du procès-verbal du comité de direction du 13 octobre 2014**

Le projet de procès-verbal a fait l'objet d'un envoi préalable par mail à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'ayant été effectuée, le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres.

Vote à main levée : 0 contre.
Le procès-verbal du 13 octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

❖ **Charte des sports de nature**

Après la présentation par Pascal CHATENET de la charte des sports nature élaborée par la Région Limousin et suite à l'avis favorable de la commission « sports de nature et développement durable », le comité de direction, après en avoir débattu et soulevé quelques interrogations quant à l'application de cette charte et à ses signataires se propose d'adhérer à cette charte.

Vote à main levée :
Pour : 22 Contre : 1 Abstention : 2
Le comité de direction autorise le Président à signer la charte des sports de nature

Concernant la participation à l'agence stations sports nature, le comité de direction s'interroge sur :

- la question de la pertinence de la présence de l'USEP et l'UNSS dans le collège des partenaires ;
- les modalités de désignation des membres au sein des différents collèges et de leur représentativité territoriale.
- les responsabilités encourues par les membres du fait de leur participation.

Avant toute décision, il souhaite que les statuts de cette agence ainsi que le règlement intérieur lui soient communiqués afin de les analyser et de les transmettre pour avis au CNOSF. Disposant alors de tous les éléments, il pourra soumettre la participation du CROS Limousin à cette agence au vote de l'assemblée générale.

❖ **Feuille de route CNOSF/CROS/CDOS**

Après avoir rappelé l'objet de ce conventionnement, Régis FOSSATI indique que le projet de feuille de route a été adapté pour intégrer un rappel du projet de développement du CROS afin que le CNOSF prenne en compte son rôle sur le territoire régional. Il indique qu'y figure également la répartition des attributions entre le CROS et les trois CDOS.

Vote à main levée :
Pour : 24 Contre : 1 Abstention : 0
Le comité de direction autorise le Président à signer la feuille de route CNOSF/CROS/CDOS

❖ **Convention CDOS 23 / DLA / CROS**

Le CDOS Creuse, le CROS Limousin et le DLA Creuse ont souhaité formaliser un partenariat portant sur une information réciproque de leurs activités à destination leurs contacts. Cette formalisation se traduit dans un projet de convention.

Vote à main levée :
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Le comité de direction autorise le Président à signer la convention CDOS23/CROS/DLA

❖ **Point sur les formations**

Un rappel des objectifs et un point sur les actions en cours est réalisé. La table des matières du catalogue de formation est présentée.

Il est précisé que les formations portées par le CDOS 87 ne figurent pas dans la version 2015 du catalogue, son comité directeur n'ayant pas souhaité signer le protocole d'accord relatif à l'information, à la formation, à l'accompagnement et à la professionnalisation du mouvement sportif entre le CROS et CDOS de la région et en conséquence n'a pas transmis les informations sur les formations qu'il organise.

❖ **Point financier**

Michel TERREFOND présente le suivi budgétaire au 19 janvier 2015. Michel TERREFOND a rencontré les élus référents de chacune des commissions afin de faire un point sur l'avancée des dépenses effectuées, en cours ou prévues. Il ressort des entretiens que les commissions ont bien progressé sur la préparation de leurs projets mais que ce travail préalable à la mise en œuvre des actions n'a pas encore entraîné de dépenses significatives qui pourraient être affectées à l'exercice 2014.

❖ Informations et questions diverses

✓ Calendrier

Les prochaines dates importantes du CROS sont communiquées aux membres :

- 12 février : réunion de présentation de la formation femmes dirigeantes et remise des trophées Fémix-CROS
- 13 février : réunion d'information CNDS Ligues à la DRJSCS
- 17 et 18 février : présentation nouveau dossier CNDS par le CROS et la DRJSCS à Gaïa
- Date du prochain Comité de Direction : 23 février 2015 à 18h30

✓ Questions diverses

- Rappel de la possibilité de déposer des dossiers de candidature pour les Trophées Fémix / CROS.
- Organisation de soirées « Trophées » : la décision est prise d'organiser plusieurs soirées de remise de Trophées (Challenge sport sans violence – Trophées Fémix / CROS – etc ...) afin de créer des évènements valorisant l'action du CROS et susceptibles d'intéresser les médias. Régis FOSSATI rappelle que toute suggestion de nouveau trophée sera étudiée.
- Question concernant la réforme territoriale
Le centre décisionnaire de la future grande région sera très probablement situé à Bordeaux que ce soit au niveau de la collectivité régionale ou de l'Etat. Par ailleurs, le 3^{ème} volet de la réforme concernant la répartition des compétences devrait être adopté par le parlement avant l'été.

Régis FOSSATI précise qu'une rencontre des trois CROS Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes s'est déroulée le 6 décembre à son initiative. Elle avait pour objectif :

- de mieux se connaître et d'établir une méthodologie de travail conjointe,
- d'appréhender le fonctionnement de chacun,
- d'établir un diagnostic comparatif des actions menées par chacun afin d'identifier les spécificités et points de convergence entre les projets.

L'organisation des fédérations au regard de cette réforme constituant un point essentiel dans le rapprochement des trois CROS, un tour de table est réalisé pour connaître l'avancée de la réflexion des mouvements présents.

- Handisport : la fédération est plus préoccupée de son propre avenir que de s'interroger sur l'impact de cette réforme sur son organisation.
- Gymnastique Volontaire : des rencontres territoriales se mettent en place.
- Rugby : une réunion est prévue le 24 janvier pour aborder ce thème, mais a priori la fédération conserverait le modèle existant des secteurs.
- Voile : la fusion est souhaitée. Régis DUPERRIER soulève le problème des statuts et de leur inadéquation à la nouvelle organisation. Il souhaite que cette question soit portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale du CROS Limousin.
- Tennis : Dominique MALCOTTI fait remarquer que l'on ne pourra rien démarrer avant les assemblées générales de 2017 pour les élections des nouvelles ligues. Il évoque le problème des grandes métropoles et de la question du rattachement des clubs.
- Judo : la fédération a déjà établi une nouvelle organisation. Une particularité est à noter : chaque département choisira son territoire de rattachement. Un projet a été proposé mais n'est pas encore acté ni voté.
- Sport Universitaire : le fonctionnement par académie ne sera pas modifié.
- Randonnées Pédestres : des réunions territoriales sont en cours.
- Karaté : une nouvelle configuration est mise en place avec un centre décisionnaire à Bordeaux.

- Golf : un représentant de la fédération sera présent à l'assemblée générale de la ligue pour évoquer le sujet. Par ailleurs, Claude LEFEBVRE tient à souligner que la priorité est de rassurer les personnels en mettant en avant les pôles d'excellence de chaque entité. Il est important d'informer régulièrement les bénévoles et les salariés afin d'éviter la démobilisation.
- Natation, Basket, Athlétisme, Handball, Ski Nautique, Pétanque, Tir, Baseball, Hockey sur Glace, UFOLEP et Cyclotourisme : pas d'orientations particulières pour le moment.

La séance est levée à 21h30.

Limoges, le 25 janvier 2015.

Rima CAMBRAY,
Secrétaire Générale

Régis FOSSATI,
Président